



Syndicat CGT Territoriaux
de Perpignan
Mairie - PMMCU - CCAS

Stop à la privatisation des crèches de Perpignan !

Mars 2023,

Depuis déjà de nombreuses années, la Mairie de Perpignan privilégie la Délégation de Service Public (DSP) au lieu de développer le réseau municipal de petite enfance. La délégation de service public est un mode de gestion où la collectivité décide de passer un contrat avec une entreprise privée ou une association pour déléguer des missions de services publics. **Dans le cas de services déjà existants au sein de la collectivité, c'est donc une privatisation de fait !**

Cette politique concernait principalement des créations de structures mais déjà la crèche Joan Miro a été transférée au privé en 2019. En septembre 2020, l'actuelle majorité avait déjà essayé de procéder à une DSP pour la crèche du Moulin-à-Vent mais devant l'opposition des parents et des agent-e-s, elle avait abandonné le projet. **Aujourd'hui, elle remet le couvert en voulant passer en force auprès du personnel du Moulin-à-Vent qui n'en veut toujours pas !**

D'autant que la DSP qui se profile, permet le détachement d'office du personnel qui serait alors obligé de rester dans la structure déléguée mais dans quelles conditions ? Nous n'avons aucune garantie sur le respect des droits actuels pour le personnel détaché qu'il soit titulaire ou contractuel. **Nous n'avons non plus aucune garantie sur le devenir des autres crèches en régie car comment croire le Maire après cette deuxième attaque sur un même mandat.** Alors que les retours des parents sont très favorables, que la qualité d'accueil a été louée par le Maire lui-même, les agent-e-s ne comprennent pas pourquoi leur travail quotidien soit nié et leur statut rayé d'un trait.

Lundi 13 mars, les agent-e-s de la crèche du Moulin-à-Vent ont été convoqués à une réunion en présence de toute la chaîne hiérarchique et de deux élus. **Cette réunion a été l'occasion pour le personnel d'exprimer son inquiétude, son amertume face à une hiérarchie et un exécutif particulièrement condescendant.** D'abord, le dispositif de la réunion dans la salle Arago mettant en scène le face à face puis les interventions longues et « pédagogiques » de ceux qui savent et la dignité de ceux qui subissent. **Ainsi les agent-e-s ont compris que leur externalisation permettrait de faire des économies pour supporter les investissements notamment au niveau des travaux pour la petite enfance. Mais c'est un choix politique, d'autres choix peuvent être faits.**

Pour exemple, tout l'argent dépensé pour l'installation et la maintenance des caméras (+ de 300 sur la ville) pourrait être utilisé autrement. D'ailleurs, une étude commandée par le Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie de Melun démontre le faible taux d'élucidation grâce à la vidéo-surveillance.



Le mépris a été particulièrement visible quand l'exécutif municipal a cru bon d'enfoncer le clou du cercueil en dégainant l'argument de l'absentéisme ! Une manœuvre particulièrement révoltante de cynisme.

Le calendrier de la DSP est particulièrement resserré car le Maire veut que la structure déléguée soit opérationnelle dès la rentrée de mi-août. Ainsi le cahier des charges doit être bouclé au plus vite pour que l'appel d'offre se fasse dans les délais.

La CGT s'oppose donc à cette délégation de service public pour plusieurs raisons :

- Comme pour toutes les entreprises, qu'elles soient dépendantes d'un groupe privé classique ou associatives à caractère privé, **les conditions de travail, les effectifs, les remplacements du personnel, les rémunérations ne sont pas les mêmes que ceux garantis par le Statut de la fonction publique ;**
- **Les moyens de contrôle des prestations échapperont de fait à la ville :** la charte passée avec le délégataire de service public pourrait faire illusion, mais ne nous trompons pas : la liberté de gestion restera l'affaire de l'organisme choisi. La rentabilité pour certains et/ou les économies pour les associations de gestion privée seront à l'ordre du jour pour tenir leur « moindre coût ». **Que deviendront, par exemple, les repas bio et faits sur place ?**
- **La relation privilégiée de la population avec l'administration municipale ne sera pas la même avec un organisme privé,** alors qu'il s'agit du bien-être de la petite enfance de Perpignan. Ainsi les collaborations multiples avec les différents services de la ville comme le théâtre, les musées, les bibliothèques qui ont permis à bien des familles de découvrir la richesse culturelle de la ville.



Au contraire, la CGT des territoriaux de Perpignan revendique une politique de la Petite Enfance ambitieuse pour la ville avec du personnel qui soit titulaire et de meilleures conditions de travail pour assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

La délégation de service public nous concerne toutes et tous en tant qu'agent-e-s. Tout d'abord ce sont des collègues de travail qui se retrouvent du jour au lendemain en dehors des effectifs de la Mairie. Mais aussi car ces DSP peuvent être appliquées à bien des services. En effet, la propreté urbaine, les espaces verts pour ne citer que quelques exemples peuvent très bien être octroyés au privé.

Avec cette mairie, c'est l'imposture sociale qui se manifeste de jour en jour et le vrai visage du RN au pouvoir, fort avec les faibles et faible avec les forts !

Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN

Messagerie : cgtmairieperpignan@gmail.com site Internet : <https://mairieperpignan.reference-syndicale.fr/>

Facebook CGT Mairie Perpignan Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67